

# Étude de cas

## Politiques canadiennes d'immigration et d'intégration sociale

---

Marc Serré, député  
Chambre des communes du Canada  
[@MarcSerreMP](https://twitter.com/MarcSerreMP)

**#ParlAmericas2018**



@ParlAmericas



@ParlDiplomacy

@DiplomatieParl



WIFI: Fairmont\_Meeting  
Mot de passe: Parlam15

Canada

# Plan de la présentation

---



- Aperçu de l'histoire de l'immigration au Canada
- Chiffres actuels sur l'immigration et projections pour l'avenir
- Cadre législatif et politiques d'intégration sociale
- Exemples de pratiques exemplaires facilitant l'intégration des nouveaux arrivants

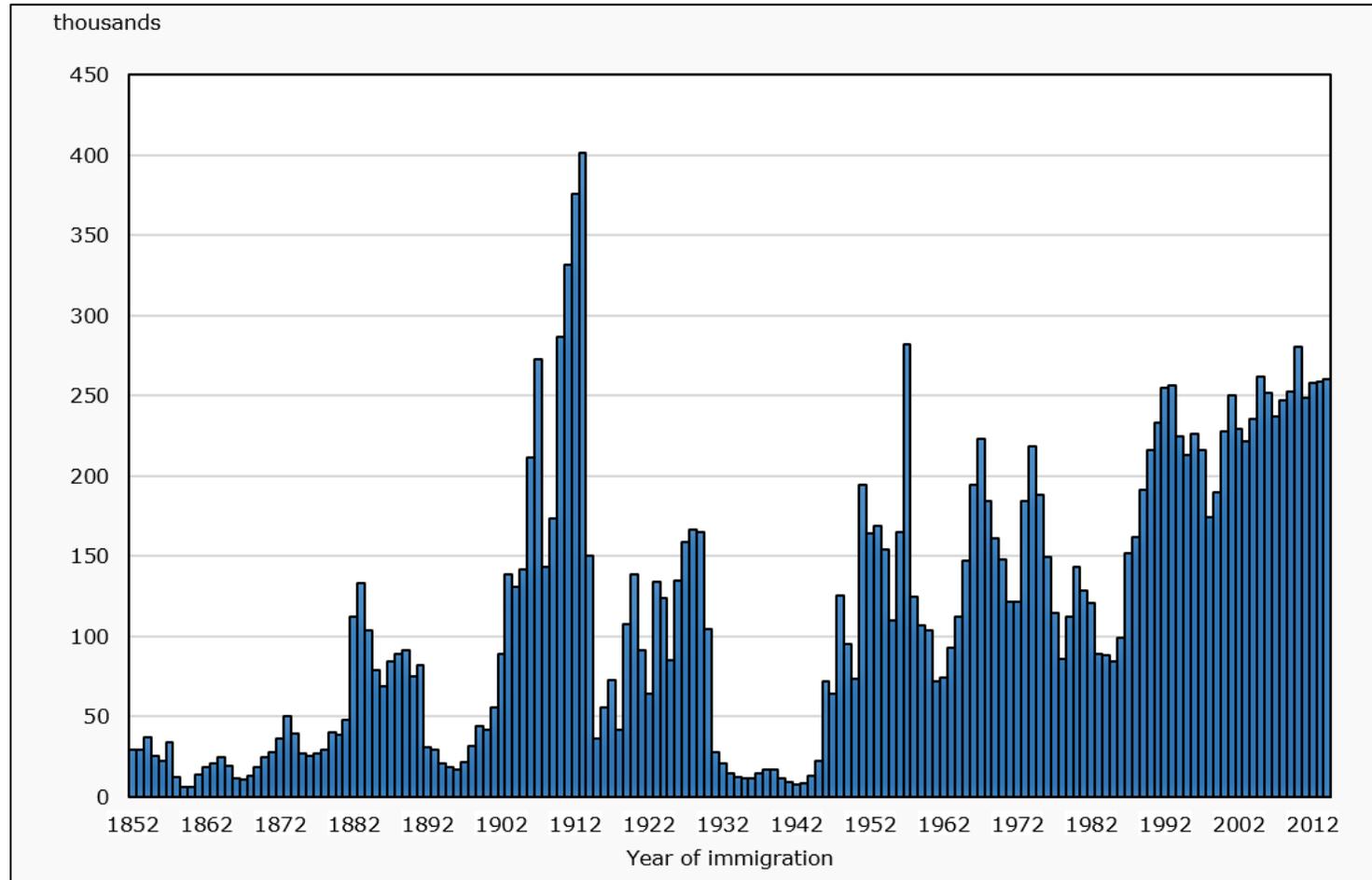
# Le Canada est une société pluraliste

---



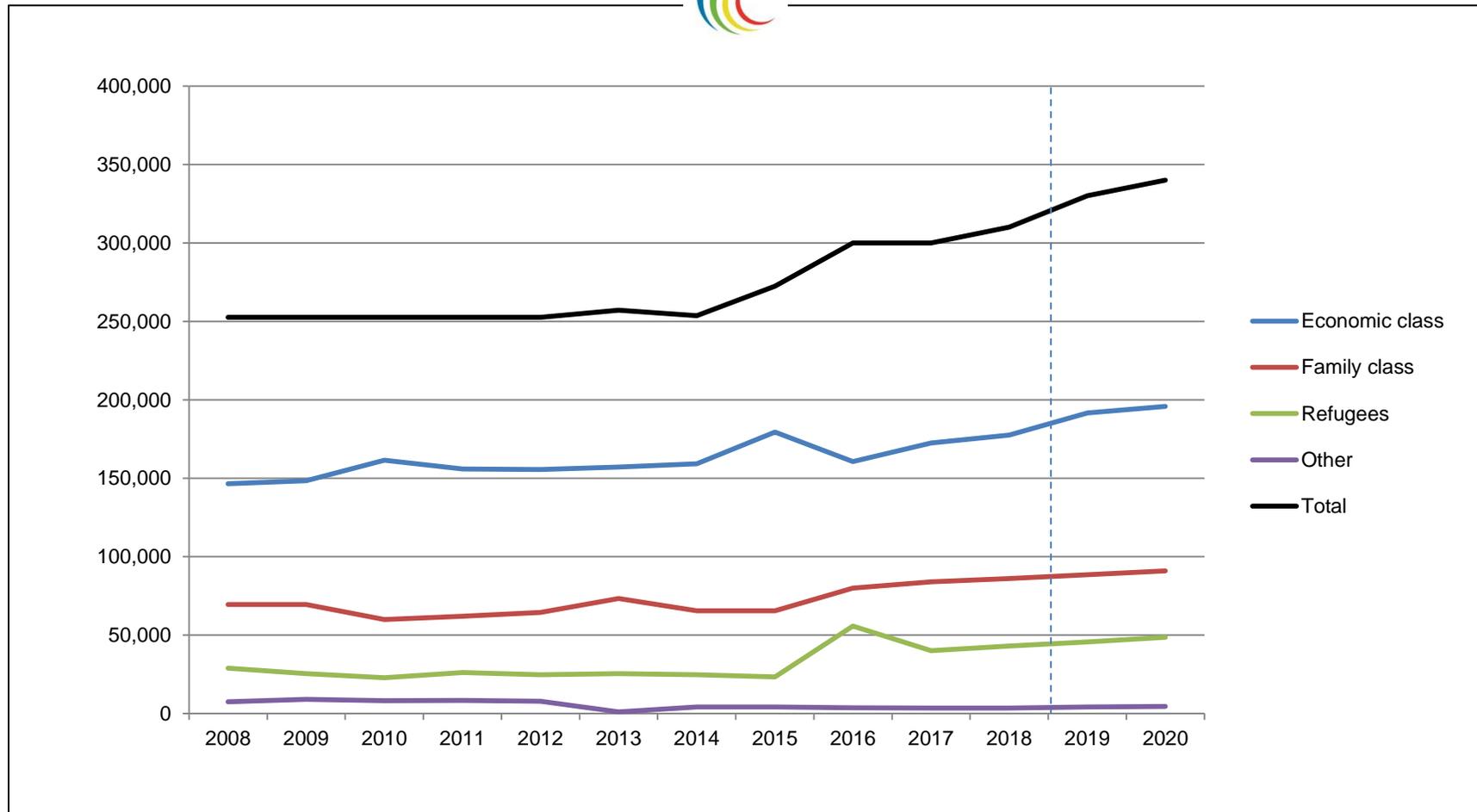
- Le Canada compte trois peuples fondateurs :
  - Autochtones, c'est-à-dire Premières Nations, Inuits et Métis
  - Français
  - Britanniques
- Aujourd'hui, le Canada est une société pluraliste, avec plus de 250 origines ethniques différentes.

# Nombre d'immigrants reçus annuellement au Canada, 1852–2014



Source : Statistique Canada, « Fluctuations de la population », [150 ans d'immigration au Canada](#).

# Niveaux d'immigration annuels moyens par catégorie, 2008–2020



Source : Figure préparée par la Bibliothèque du Parlement à l'aide de données obtenues auprès d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, *Plan des niveaux d'immigration, 2008–2020*.

# Plan des niveaux d'immigration pour 2018-2020



Catégorie d'immigration	Niveau d'immigration prévu pour 2018	Niveau d'immigration prévu pour 2019	Niveau d'immigration prévu pour 2020
Économique	177 500	191 600	195 800
Regroupement familial	86 000	88 500	91 000
Réfugiés et personnes protégées	43 000	45 650	48 700
Motifs d'ordre humanitaire et autres	3 500	4 250	4 500
<b>TOTAL</b>	<b>310 000</b>	<b>330 000</b>	<b>340 000</b>

Source : Gouvernement du Canada, [Avis – Renseignements supplémentaires – Plan des niveaux d'immigration pour 2018-2020](#), Ottawa, 1<sup>er</sup> novembre 2017

# Projections pour l'avenir en matière d'immigration



- Si le Canada devait accroître ses niveaux d'immigration à 450 000 nouveaux arrivants par année, le « PIB réel connaîtrait une croissance annuelle moyenne de 2,05 pour cent, et l'immigration contribuerait à près du tiers de la croissance économique »
- Cette hausse représenterait 0,20 point de pourcentage de plus que la croissance estimée actuellement à 1,85 %.

Source : Le Conference Board du Canada « [450,000 Immigrants Per Year Could Boost Canada's Economy If Newcomers Have Better Job Outcomes](#) » [en anglais seulement], Communiqué, Ottawa, 2 octobre 2018.

# Objectifs du Canada en matière d'immigration

---



- Les objectifs du Canada en matière d'immigration sont axés sur trois éléments principaux :
  - Favoriser le développement économique et la prospérité du Canada et faire en sorte que toutes les régions puissent bénéficier des avantages économiques découlant de l'immigration
  - Soutenir la réunification des familles
  - Remplir les obligations légales internationales du Canada à l'égard des réfugiés et affirmer l'engagement du Canada de déployer des efforts à l'échelle internationale pour offrir une aide aux personnes devant être réinstallée

# L'immigration est une compétence partagée

---



- En vertu de la *Loi constitutionnelle de 1867*, l'immigration est un domaine de compétence partagée entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.
- La *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* constitue la loi-cadre.
- Le *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés* fournit les détails relatifs aux procédures et aux programmes en matière d'immigration.

# L'immigration répond aux besoins des provinces



- Les provinces et les territoires ont conclu plusieurs accords bilatéraux en matière d'immigration avec le gouvernement fédéral, lesquels abordent des enjeux bien précis en réponse aux besoins de la province.
- À titre d'exemple, les accords relatifs aux candidats des provinces permettent aux gouvernements des provinces et des territoires de désigner des immigrants qui répondent à des besoins particuliers du marché du travail.

# Le multiculturalisme est un élément-clé de l'inclusion sociale au Canada

---



- La *Charte canadienne des droits et libertés* comporte un article reconnaissant le maintien et la valorisation du patrimoine multiculturel des Canadiens.
- La *Loi sur le multiculturalisme canadien* vise à préserver et à intégrer les différences culturelles, tout en assurant l'égalité d'accès et la pleine participation de tous les Canadiens dans les sphères sociale, politique et économique.

# Les services d'établissement sont la clé de l'intégration à long terme des nouveaux arrivants au Canada



- L'intégration des immigrants est favorisée par différents services visant à les aider à s'établir et à s'adapter au Canada, dont :
  - de la formation linguistique
  - de l'aide à l'établissement des immigrants, comme des services d'accueil et d'orientation, de liaison avec la collectivité des employeurs, et de soutien comme la garde d'enfants et le transport
  - de l'aide pour la réinstallation des réfugiés, comme l'accueil à l'aéroport ou au point d'entrée, l'hébergement temporaire et de l'aide pour trouver un logement permanent, l'achat d'articles de ménage de base, de l'aide pour s'inscrire aux programmes fédéraux et provinciaux obligatoires, de la formation pour développer certaines aptitudes à la vie quotidienne au Canada, et de l'orientation relative aux renseignements financiers et non financiers
  - du soutien pour s'intégrer au marché du travail

# Exemples de pratiques exemplaires favorisant l'intégration des nouveaux arrivants

---



- Certaines villes offrent des services de loisirs adaptés aux diverses cultures, tandis que d'autres font la traduction d'une foule d'éléments allant des horaires de collecte des ordures jusqu'aux informations relatives aux services d'urgence.
- Des Canadiens apportent leur contribution, comme Jim Estill qui a mis sur pied en 2015 le programme *Ease into Canada*, lequel permet à des réfugiés syriens de travailler dans son usine et d'apprendre l'anglais pendant une période de trois mois.